

AVIS A LA POPULATION DES BREULEUX

Ordre du jour Assemblée communale extraordinaire du mercredi 31 mars 2021 à 20h00 à la SALLE POLYVALENTE

Ordre du jour :

1. Rachat des installations du site « Es Chaux » pour un montant de fr. 170'000.- ; donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds et consolider les crédits si nécessaire.
2. Octroyer un prêt de fr. 500'000.- à la Commune de La Chaux-des-Breuleux pour financer les étapes 2021 et 2022 des travaux de réfection du village (chaussées et réseaux souterrains) ; financement par liquidités.
3. Prendre connaissance et approuver les modifications au règlement sur les élections.
4. Discuter et approuver les modifications au règlement d'organisation et d'administration.
5. Promesse d'admission au droit de cité communal sollicitée par Mme Mouna Reinhard, ressortissante tunisienne, domiciliée aux Breuleux.
6. Promesse d'admission au droit de cité communal sollicitée par M. Iefta-Cristian Taranu et sa fille Anaïs, ressortissants roumains, domiciliés aux Breuleux.
7. Promesse d'admission au droit de cité communal sollicitée par M. Abdelhakim Berguellil, ressortissant algérien, domicilié aux Breuleux.

Les règlements mentionnés sous chiffres 3 et 4 sont déposés publiquement vingt jours avant et vingt jours après l'Assemblée communale au secrétariat où ils peuvent être consultés.

Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public, dûment motivées, au secrétariat communal.

Permanence des conseillers communaux

Les conseillers communaux, rapporteurs des dossiers, sont à votre disposition **lundi 29 mars 2021 de 17h00 à 18h00 au bureau communal**, pour répondre à toutes vos questions au sujet des propositions soumises à l'Assemblée communale extraordinaire du 31 mars 2021.

Le Conseil communal